

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

Le 25 novembre 2021, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n°2021-225 du 25 novembre 2021 portant approbation du programme des jeux de la Française des Jeux ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-226 du 25 novembre 2021 portant approbation du programme des jeux du GIE PMU ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-227 du 25 novembre 2021 portant approbation du plan d'actions de prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs de la Française des Jeux ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-228 du 25 novembre 2021 portant approbation du plan d'actions de prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs du GIE PMU ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-229 du 25 Novembre 2021 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Jeudi Magique » ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-230 du 25 novembre 2021 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Baraka » ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-231 du 25 novembre 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Les Mystères du mage » ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-232 du 25 novembre 2021 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Le trésor des cités perdues » ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-233 du 25 Novembre 2021 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « 24 jours en or » ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-234 du 25 novembre 2021 portant modification de la liste des supports de paris autorisés ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-235 du 25 novembre 2021 portant délégations de pouvoirs ;](#)
- ✓ [Décision n° 2021-236 du 25 novembre 2021 portant rectification d'erreur matérielle de la](#)

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé

décision n°2021-222 du 21 octobre 2021 ;

- ✓ Décision n° 2021-237 du 25 novembre 2021 portant rectification d'erreur matérielle de la décision n°2021-223 du 21 octobre 2021.

A adopté l'avis suivant :

- ✓ Avis n°2021-032 du 25 novembre 2021 portant approbation du calendrier des courses hippiques 2022.

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 26 novembre 2021

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé